

Communiqué de presse

Cully, le 9 mars 2020

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'édition 2020 du Cully Jazz Festival est annulée

Suite à l'épidémie de coronavirus qui frappe la Suisse, le Cully Jazz Festival est contraint de renoncer au maintien de son édition 2020, qui devait se tenir du 27 mars au 4 avril 2020. Il est devenu impossible d'offrir un Festival de qualité qui réponde aux recommandations du Conseil fédéral et aux exigences sanitaires et sécuritaires face à l'épidémie. Cette mesure inédite a un impact financier clair et immédiat sur le Festival.

Depuis plus d'une semaine, l'épidémie de coronavirus frappe le pays de plein fouet. Jusqu'au 15 mars au moins, toute la Suisse est soumise à une interdiction des manifestations de plus de 1000 personnes, décidée par le Conseil fédéral. Des mesures sanitaires de plus en plus sévères sont imposées : limitation des rassemblements, protection des personnes de plus de 65 ans, distance de sécurité entre les gens ou limitation des contacts sociaux. L'épidémie n'étant qu'à ses débuts et en croissance exponentielle tant en Suisse qu'à l'étranger, il est fort probable que ces mesures s'accroissent à travers toute l'Europe.

Les autorités recommandent vivement de suspendre tous les rassemblements publics et privés et mettent en garde la population face au risque encouru d'y participer. Dans ce contexte, le Festival a la responsabilité d'assurer la protection de la santé du public, des artistes et de ses bénévoles face à cette menace. Malgré tous les efforts des organisateurs dans ces conditions totalement imprévisibles, et afin d'assurer un futur au Festival, il est impossible de maintenir l'édition 2020. Ainsi, c'est avec une grande tristesse que le Cully Jazz Festival est contraint d'annuler complètement son édition 2020 qui devait avoir lieu du 27 mars au 4 avril.

Le Festival devra subir les conséquences financières implacables de cette décision. En tant qu'association à but non lucratif, le Cully Jazz génère plus de 70% de ses recettes pendant la manifestation par la vente de billets, de nourriture et de boissons. Cette annulation le fragilise gravement et met en péril sa survie, d'autant qu'il ne possède aucune assurance capable de couvrir les pertes d'une annulation en cas de force majeure.

Les frais déjà engagés pour la tenue de l'édition 2020 sont très importants. L'équipe d'organisation travaillera d'arrache-pied ces prochains temps pour atténuer l'impact financier de cette annulation et mettra tout en œuvre pour rembourser les détenteurs de billets. Compte tenu de cette situation exceptionnelle, le Festival remercie d'avance les personnes qui ne souhaiteraient pas être remboursées et soutiendraient ainsi le Festival dans cette situation catastrophique. Les détails sont disponibles sur la page « billetterie » du site du Festival.

Pour le moment, aucun report de la manifestation ni de ses concerts n'est prévu pour l'année 2020. La tenue partielle des activités pour respecter la limite imposée par le gouvernement ne semble pas satisfaisante sur les plans sanitaires, artistiques et financiers au regard de ce que prévoit une édition normale. Le comité d'organisation va évaluer l'impact financier de cette annulation et espère pouvoir maintenir l'édition 2021 du Cully Jazz Festival qui doit se tenir du 9 au 17 avril 2021.

Les organisateurs du Cully Jazz remercient la fidélité et la compréhension de ses festivaliers, ses artistes et ses 650 bénévoles, ainsi que le soutien précieux de ses partenaires et de ses amis.

Contact presse

Le service de presse se tient à votre entière disposition pour toute demande d'information complémentaire.

Attaché de presse : Alexandre Caporal, tél. +41 78 630 17 70, presse@cullyjazz.ch

Codirecteur, responsable programmation : Jean-Yves Cavin, tél. +41 76 584 51 51

Codirecteur, responsable logistique et infrastructures : Guillaume Potterat, tél. +41 79 379 47 32